

# PNUD-KIBAI

[BULLETIN HEBDOMADAIRE DU PNUD BURKINA FASO]

## SOMMAIRE

Editorial	1
Ce que nous faisons	2
Bonnes Pratiques	3
Focus	4
Le Saviez-vous ?	5
La vie des projets en bref	6
Agenda et annonces	7
Détente	7

### Le chiffre de la semaine :

# 70

Selon Amnesty International, c'est le pourcentage de personnes de personnes, non-combattantes ayant trouvé la mort dans les conflits récents. La plupart d'entre elles étaient des femmes ou des enfants.



Burkina Faso

## EDITORIAL : Réunion d'information des acteurs de la mise en œuvre du Programme EVA II

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme «Eau pour les Villes Africaines, phase II ONU Habitat », une réunion d'information des acteurs a



Photo de famille

eu lieu le 06 février 2008 dans la salle de conférence de la Direction Générale des Ressources en Eau.

Prenaient part à cette rencontre, les principaux acteurs que: (1) la Direction générale des ressources en eau (DGRE) chargée de la coordination du programme, (2) la Direction des études et de la planification (DEP/MEBA) qui met en œuvre le volet sur l'éducation relative à l'eau, l'assainissement et l'hygiène basée sur les valeurs, (3) l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA), chargé des activités d'économie d'eau et de construction de complexes de latrines publiques, (4) le Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût (CREPA), (5) l'ONG WaterAid, (6) l'ONG Environnement et développement en Afrique (ENDA Tiers Monde), (7) la Direction des études et de la planification de la Commune de Ouagadougou .

En outre, les structures partenaires suivantes étaient

présentes: (8) la Direction générale de l'amélioration du cadre de vie (DGACV), (9) la Direction générale de l'urbanisme et des travaux fonciers (DGUTF), (10) la Direction de l'hygiène publique et de l'éducation pour la santé (DHPES), (11) la Direction du Parc Bangr'Wéogo, (12) la Mairie d'Arrondissement de Nongr'Massom, (13) l'UNICEF et (14) l'ONU Habitat.

Les objectifs de la réunion étaient de: (i) Renforcer la maîtrise des procédures en vigueur; (ii) Renforcer la responsabilité des acteurs; (iii) Renforcer la vision d'équipe qui doit animer les intervenants; (iv) Favoriser le dialogue et les échanges entre les différentes structures en charge de l'exécution d'une composante; (v) Trouver une bonne articulation des différents projets à réaliser; (vi) Optimiser les ressources allouées aux différentes activités.

Les travaux qui se sont déroulés en plénière étaient essentiellement constitués d'exposés suivis d'échanges. Les échanges fort enrichissants

qui se sont déroulés dans une bonne ambiance de travail ont permis aux participants d'atteindre les résultats suivants :

1.les partenaires d'exécution du programme ont fait meilleure connaissance entre eux et les échanges futurs seront facilités ;

2.la situation précise du niveau d'avancement des activités ainsi que les difficultés rencontrées par les différents intervenants ont été clairement exposées et sont connus de l'ensemble des partenaires ;

3.de meilleures articulations et cohérence entre les différentes activités en cours dans le cadre du programme ont été proposées afin d'optimiser les chances de succès du programme ;

4.les participants ont eu une meilleure connaissance des procédures devant régir la mise en œuvre du programme ;

5.des pistes pour améliorer la mise en œuvre du programme ont été proposées ;

6.des canevas de rapports mensuels et trimestriels ont été adoptés et des délais de transmission desdits rapports ont été fixés de commun accord.

**La Rédaction**

## CE QUE NOUS FAISONS : La Directrice Pays du PNUD au Programme Plateformes Multifonctionnelles

Le programme national PTF est depuis le mois de janvier dans une phase de renouvellement de sa structure directionnelle. En effet, après trois ans d'activité sur le terrain, le programme a produit des résultats. En partenariat avec des agences locales de réalisation, il est exécuté dans cinq régions et a implanté de nombreuses plates formes.



Photo de famille

Satisfaits des résultats du programme, le gouvernement dans sa quête de réduire la pauvreté et en collaboration avec des partenaires a décidé de l'étendre dans d'autres régions. C'est dans ce cadre qu'il a été procédé à la mise en place d'une nouvelle équipe en janvier 2008.

C'est pour faire la connaissance de cette équipe et l'encourager que Madame Ruby Sandhu-Rojon, la Directrice pays du PNUD, s'est rendue le vendredi 08 Février 2008 à l'unité de coordination du programme. Madame Rojon était accompagnée par M. Sylvestre Ouédraogo, responsable de l'équipe environnement et énergie au PNUD.

Au cours de la rencontre, elle a fait comprendre à la nouvelle équipe l'importance du programme PTF pour le PNUD dont le souci est d'aider le pays à combattre la pauvreté. La plate forme

multifonctionnelle a - t - elle poursuivi, par les services de base et d'énergie qu'elle apporte en milieu rural améliore la vie des populations et participe de ce fait au développement.

Le programme dans la recherche de moyens conséquents pour mieux exécuter ses activités avait adressé plusieurs requêtes à des partenaires. L'une des requêtes et non des moindres a eu une réponse favorable. En effet la fondation Bill et Melina Gates met à la disposition du programme Burkina une enveloppe de 4,5 millions de dollars représentant le coût de 200 plates formes multifonctionnelles. Pour l'année 2008, il est prévu d'en implanter impérativement une cinquantaine.

En dehors du programme plates-formes Burkina, le Mali et le Sénégal sont les autres pays bénéficiaires de

la générosité de la Fondation.

Sa visite était donc pour annoncer cette bonne nouvelle et également assurer la disponibilité de son institution à appuyer et à accompagner le programme pour plus de résultats. « Vous avez sollicité les moyens, vous les avez eus et tout le monde a maintenant les yeux rivés sur vous » a-t-elle confié à l'équipe PTF.

Monsieur Adama Rouamba, le nouveau Coordonnateur du programme PTF et son équipe ont assuré la Directrice Pays du PNUD que son message a été bien reçu et compris et qu'ils feront tout pour relever le défi à savoir? implanter dans le courant de 2008 le lot des 50 plates-formes multifonctionnelles que la fondation Bill et Melina Gates a bien voulu allouer au Burkina.

**Etienne Mouni Kaboré**

## BONNES PRATIQUES : Charge virale

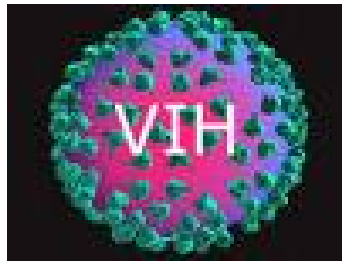
La charge virale est le terme utilisé pour décrire la quantité de VIH qui se trouve dans votre sang. Plus vous avez de VIH dans le sang, plus vos cellules CD4 disparaîtront rapidement et plus vous risquez de développer des symptômes ou des maladies dans les prochaines années.

### Qu'est ce qu'un examen de charge virale?

Les examens de charge virale évaluent le nombre de particules de VIH dans un échantillon de sang. Ils le font en cherchant les gènes du VIH, qui s'appellent ARN VIH.

Les résultats d'un examen de charge virale sont décrits comme le nombre de "copies" d'ARN VIH par millilitre.

examens de charge virale



sont désormais corrects pour mesurer les types de VIH communs en Afrique et en Asie. Dans le passé, certains examens ne pouvaient pas toujours reconnaître ces souches de VIH.

Cependant, les souches de VIH des différentes parties du monde changent et se mélangent sans arrêt, et il est possible que ces examens cessent de pouvoir détecter les nouvelles souches de VIH. Si votre charge virale ne semble pas correcte

(par exemple, elle est basse lorsque votre taux de CD4 est lui aussi bas),

plusieurs examens différents peuvent être utilisés pour obtenir un résultat plus juste.

### Variations naturelles

Les mesures de la charge virale peuvent monter et descendre d'un échantillon de sang à l'autre sans avoir d'effet à long terme sur la santé de la personne sur qui on a fait l'analyse.

Les chercheurs ont fait des recherches sur les changements de charge virale avec les personnes qui ne suivent pas de traitement et ont trouvé que deux examens différents faits sur le même échantillon de sang peuvent donner des résultats qui peuvent être 3 fois plus élevés. Par exemple, ceci signifie que vous ne devriez pas forcément vous inquiéter si votre charge virale augmente de 5000 à 15000 pendant une période où vous ne suivez pas de traitement.

De même une augmentation de 50000 à 10000 si vous ne suivez pas de traitement peut ne pas être significatif, bien que cela semble être une grosse augmentation. La charge virale semble avoir doublé, mais c'est dans les limites d'une erreur pour cet examen.

### Changements significatifs

Vous devez vous inquiéter si les résultats de la charge virale sur une période de plusieurs mois semblent indiquer une tendance à la hausse, ou si l'augmentation est supérieure à trois fois plus.

Par exemple, une augmentation de 5000 à 25000 est significative. Cela représente une multiplication par 5 de la quantité de virus qui se trouve dans votre sang depuis votre dernier examen de charge virale. Cependant, il vaut mieux confirmer cette tendance en répétant cet examen.

### Les effets des vaccins et infections

Si vous souffrez actuellement d'une infection ou si vous vous êtes fait vacciner récemment, votre charge virale peut augmenter temporairement. Dans ces cas, il vaut mieux éviter de faire un examen de charge virale pendant au moins un mois après le vaccin ou la maladie.

**Amy Naré/point focal We Care**



Une séance de sensibilisation avec les enfants du personnel

Il y a plusieurs examens de charges virales en utilisation en ce moment. Chaque examen utilise une technique différente pour mesurer le nombre de particules de VIH, mais tous les examens sont également valides pour déterminer si votre charge virale est basse, moyenne ou élevée.

De façon générale tous les

«Le système de gouvernance mondiale doit être transparent et équitable, et donner la parole aux pays petits ou pauvres»

## FOCUS : Un atelier national de capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises de l'exécution des projets PAPNA et PA/PSB

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et Le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU) ont apporté un appui technique et financier au Burkina Faso pour la mise en œuvre de deux Projets dont l'un dans la Province du Namentenga (Région du Nord) dénommé Projet de Développement des Ressources Agro Pastorales du Namentenga (PAPNA) et l'autre dans la Région du Sahel avec une concentration dans la province du Soum dénommé Projet d'Appui au Programme Sahel Burkina financement FENU (PA/PSB/FENU).

Initialement conçus comme des projets de Gestion des Terroirs, les deux projets ont été réorientés en fin 2001 pour se positionner comme des projets d'appui au Développement Local et à la Décentralisation.

En plus de l'appui à la réalisation d'investissement de lutte contre la pauvreté, les deux projets se fixaient également pour mission d'introduire et d'expérimenter des outils, instruments et approches de gestion locale des affaires publiques, collecter, analyser, capitaliser et diffuser des expériences, acquis et résultats qu'ils ont générés tout au long du processus de leur mise en œuvre.

En somme, les deux projets se sont inscrits dans une logique de renforcement des capacités d'organisation, de planification, de mobilisation, de financement, d'exer-

cice de la maîtrise d'ouvrage locale pour mieux accomplir l'avènement de la décentralisation en milieu rural.

La communalisation intégrale du territoire, devenue une réalité depuis les élections locales du 23 avril 2006 et qui fait ses premiers pas sur le terrain, requiert de la part des principaux acteurs que sont les élus locaux un renforcement des capacités.

Aussi toutes les pratiques et leçons apprises pouvant contribuer à ce renforcement des capacités se doivent d'être capitalisées et diffusées et leur applicabilité analysée pour une réelle appropriation. De même il est important que les équipements et investissements réalisés par les deux projets qui se sont appuyés sur les ex-Commissions Inter Villageoises de Gestion des Terroirs (CIVGT), fassent l'objet d'un transfert aux nouvelles communes rurales.

C'est ce qui justifie l'organisation de l'atelier National de capitalisation des bonnes pratiques et leçons apprises des projets PAPNA et PA/PSB.

Il regroupera plusieurs participants dont le Gouvernement, les élus locaux (régions et communes), des Projets et ONG partenaires du PAPNA et du PA/PSB, la société civile, le secteur privé.

L'objectif global de l'atelier est de diffuser les bonnes pratiques et



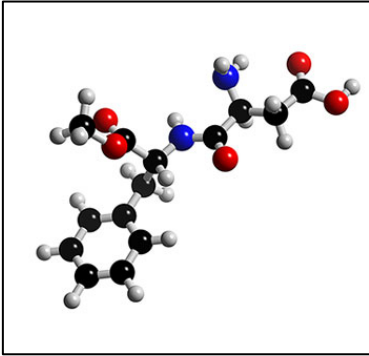
les leçons apprises à travers l'exécution des projets PAPNA et PA/PSB/ sous financement PNUD/ FENU et promouvoir leur replicabilité (possibilité d'application) dans les collectivités territoriales, notamment les communes rurales.

A la fin des travaux qui dureront deux jours (6 et 7 mars 2008), les résultats suivants devraient être atteints :

- Les bonnes pratiques et leçons apprises du PAPNA et du PA/PSB sont connues par les participants.
- Les bonnes pratiques pouvant faire l'objet de replicabilité au niveau des communes sont identifiées et les modalités de leur mise en application définies.
- Les stratégies de relève des deux projets à travers notamment les mesures d'entretien et de maintenance des infrastructures, sont connues et les acteurs chargés de la relève sensibilisés.

**Claude Ouattara/ Michèle Boro**

## LE SAVIEZ-VOUS ? : Le Saviez-vous ? Les dangers des produits light, sans sucre, avec du faux sucre (aspartame), deuxième partie



L'**aspartame** est un édulcorant de synthèse, appelé "faux sucre" avec un pouvoir sucrant, 200 fois plus important que celui du saccharose ou sucrose (le sucre commercial extrait de la betterave sucrière ou de la canne à sucre).

Il est utilisé dans près de 5 000 produits à travers le monde, dont plus de 2 000 vendus en Europe. Dans la plupart des produits "light" il y a de l'aspartame. Par conséquent, il suffit de petites quantités pour assurer un goût sucré.

L'**aspartame** est unique par rapport aux autres édulcorants intenses en ce sens que l'apport de ses divers composants est comparable à l'apport des mêmes substances

issues d'aliments naturels.

Le but de l'**aspartame** est de pouvoir tromper l'organisme en lui donnant la saveur mais pas les calories du sucre.

L'**aspartame**, ce substitut de sucre compliquerait le contrôle de la glycémie chez les diabétiques, entraînant des crises plus fréquentes d'hypoglycémie et aggravant les complications diabétiques.

### Comment savoir si un produit contient de l'aspartame ?

Il faut lire l'emballage ou les ingrédients du produit pour voir si oui ou non le produit contient de l'**aspartame**, vous pouvez également trouver l'appellation : **nutrasweet ou B 528 ou E 951** pour qualifier du faux sucre.

Si sur le produit il y a l'indication **sans sucre**, vous avez de forte chance de trouver de l'aspartame dans sa composition.

Les emballages des produits contenant de l'**aspartame** doi-

vent le mentionner à la suite d'une directive Européenne.

### L'aspartame (faux sucre) un risque de cancer

Une équipe de chercheurs italiens a récemment mis en lumière le risque cancérigène que comporterait l'**aspartame**, recoupant une étude américaine de 1996 qui avait fait couler beaucoup d'encre.

Selon la Fondation Ramazzini (Italie), l'édulcorant serait responsable de tumeurs, même à des doses proches de la dose journalière admissible (40 mg/kg/j).

L'**aspartame** entre dans la composition d'environ 6 000 produits alimentaires en France et les fabricants ne sont pas tenus d'étiqueter le nombre de grammes d'aspartame présent dans les produits.

Donc mesurer la dose d'**aspartame** que contiennent ces produits est un exercice jugé impossible.

(Source internet)

## ASTUCES : Voir un document avant de l'ouvrir

Lorsque vous cherchez un document dans un dossier qui en est rempli, il peut ne pas être facile de le trouver. Pour vous aider, vous pouvez afficher un aperçu des documents en cliquant simplement dessus. Vous trouverez ainsi plus rapidement votre document en évitant de tous les ouvrir.

1. Cliquez sur le menu **Fichier** puis sur **Ouvrir**.

2. Naviguez jusqu'au dossier qui contient vos documents Word.

3. Cliquez sur la flèche à droite de l'icône **Affichage** et sélectionnez l'option **Aperçu**.

4. Cliquez alors simplement sur un fichier pour afficher son aperçu à droite de la fenêtre. Double cliquez dessus pour l'ouvrir.

## LA VIE DES PROJETS EN BREF: LE PROGRAMME EAU POUR LES VILLES AFRICAINES "PHASE II"



Le Programme « L'Eau pour les Villes Africaines, phase II (EVA II) » ou « Water for African Cities Programme, phase II (WAC II) » est un projet dont le document de programme a été validé en Août 2005. Son mémorandum d'entente a été signé le 31 janvier 2006. Initialement, il devait être mis en œuvre de décembre 2005 à Décembre 2007 mais compte tenu du retard accusé pour la mise en place des organes de gestion, le délai d'exécution a été prolongé jusqu'en décembre 2009.

Sur la base du mémorandum d'entente :

- quatre accords de coopération ont été signés avec l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), le Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, le CREPA et l'ONG ENDA Tiers Monde ;
- bientôt deux autres seront signés avec la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) et la Commune de Ouagadougou.

EVA II a pour but de contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et ceux du Sommet Mondial sur le Développement Durable (SMDD). Pour cela il intervient dans les domaines suivants :

- l'eau potable ;
- l'assainissement des eaux

usées et excréta ;

- la gestion de l'environnement ;
- le plaidoyer, la sensibilisation et les échanges d'information

Les objectifs visés par le présent programme sont les suivants :

- développer le cadre de gouvernance, y compris les aspects normatifs, les outils de gestion dans les domaines de l'eau et de l'assainissement (coûts, politiques sectorielles, gestion de la demande en eau, technologies d'assainissement, l'aspect genre), particulièrement pour les couches pauvres à Ouagadougou ;
- promouvoir les initiatives visant la promotion des investissements dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement (sensibilisation, plaidoyers et échanges d'information, éducation relative à l'eau, renforcement des capacités et formation, la prise en compte de la dimension genre) en faveur des pauvres de la ville de Ouagadougou promues ;
- mettre en place les indicateurs de suivi pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et ceux du Sommet Mondial sur le Développement Durable sur l'eau et l'assainissement à Ouagadougou.

Le Programme est mis en œuvre dans la ville, cependant un appui est apporté dans l'amélioration de l'accès des ménages à l'eau potable dans la ville de Bobo Dioulasso.

Le programme compte :

- un chargé de programme

- Un city manager
- Cinq points focaux : deux (2) à l'ONEA, un (1) au Ministère de l'enseignement de base et de l'alphabétisation et deux (2) à la mairie de Ouagadougou (2).

Chaque structure a mis en place une équipe en son sein pour l'exécution des activités du programme.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, plusieurs problèmes ont été rencontrés dont : la longueur et la diversité des procédures des différents intervenants (lenteur dans les réactions), la difficulté de la coordination des différents intervenants...

**En termes d'Enjeux et perspectives, et pour plus d'efficacité dans ses actions, l'équipe de mise en œuvre du projet prévoit :**

- une amélioration des procédures administratives ;
- un meilleur suivi et une meilleure coordination des activités par la DGRE ;
- un fonctionnement régulier du comité de pilotage ;
- une signature des accords de coopération avec WaterAid, ENDA, DGRE et la commune de Ouagadougou ;
- une extension du programme d'abord à la ville de Dori et probablement à d'autres villes du Burkina.

**Michèle Boro**

**Pour plus informations, contacter :**

Zounoubaté N'ZOMBIE,  
Ingénieur de l'Équipement Rural, option Génie Rural

[zounoubate.nzombie@undp.org](mailto:zounoubate.nzombie@undp.org) ou

[nzounoubate@yahoo.fr](mailto:nzounoubate@yahoo.fr)

Cell : 70 23 45 40 ou 76 02 53 53

P N U D—BURKINA  
FASO

PNUD  
Immeuble des Nations Unies  
01 BP 575 Ouagadougou 01  
Burkina Faso

Tél. : 226.50.30.67.62/63/64  
Fac-similé : 226.50.31.04.70  
Courriel : [registry.bf@undp.org](mailto:registry.bf@undp.org)

Visitez notre site  
web : [www.pnud.bf](http://www.pnud.bf)

**Directeur de Publication**  
**Ruby Sandhu-Rojon**

**Coordonnateur de la Rédaction**  
**Théophile Kinda**

**Rédacteurs**  
**Michèle Boro**  
**Mahamadi Ouédraogo**  
**Laure Diallo**  
**Véronique Zoromé**

**Stagiaire**  
**Lionel Koné**

**Secrétariat de Rédaction**  
**Mahamadi Ouédraogo**

**Conception et mise en page**  
**Mahamadi Ouédraogo**

**Lecteur-Correcteur-Réviseur**  
**Alima Déborah Traoré**  
**Véronique Zoromé**

**Publication**  
**Laouali Sanou**



## Agenda & annonces

Monsieur Sylvestre Ouédraogo, Team Leader Equipe Environnement/Energie est en mission à Niamey du mercredi 27 février au dimanche 2 mars pour participer aux activités de démarrage du projet régional des parcs du W, Arly et Pendjari (WAP) du Bénin, Niger et Burkina.

Madame Clarisse Coulibaly de l'Equipe Environnement/Energie, bénéficie d'un congé allant du 27 fé-

vrier au 14 mars inclus. Pour toutes questions liées à l'Equipe Environnement/Energie, veuillez prendre attache avec Aki ou SBO.

Monsieur Joachim Ouinlga, précédemment chef du service des finances et admis à la retraite, continue de faire le tour des bureaux du PNUD pour apporter son expertise. Il refait sa valise pour repartir bientôt à Malabo (Guinée Equatoriale).

## DÉTENTE : RIONS UN PEU

Lionel et Daniel sont dans un bar en Arabie Saoudite, en train de boire un verre d'alcool lorsque la police saoudienne les arrête.

La consommation d'alcool est une offense grave en Arabie Saoudite.

Ainsi, ils sont tous les deux condamnés sur le champ à 20 coups de fouet.

Alors qu'ils se préparent à leur punition, le cheik leur annonce:

- C'est l'anniversaire de ma première épouse aujourd'hui, et elle m'a demandé de permettre à chacun de vous d'exaucer un souhait avant d'être fouetés.

Daniel étant le premier, il réfléchit pendant un moment puis dit:

- S'il vous plaît, attachez un oreiller dans mon dos. Ceci fut fait, mais l'oreiller ne résista qu'à 10 coups de fouet. Quand la punition fut terminée, Daniel dû être emporté en train de saigner abondamment et de pleurer de douleur.

Vient alors le tour de Lionel.

Le cheik se tourne vers lui et dit :

- Vous venez d'un des endroits les plus beaux du monde et votre culture est une des plus fines au monde. À cause de cela, vous avez le droit à deux souhaits !

Lionel lui répond :

- Soyez remerciée, votre très royale Al-

tesse pleine de miséricorde. En reconnaissance de votre bonté, mon premier vœu sera que vous ne me donniez pas 20, mais CENT coups de fouet !

- Non seulement vous êtes un honorable et puissant gentilhomme, mais vous êtes aussi très brave. Si tel est votre souhait, qu'il en soit ainsi. Et quel sera votre second souhait ? demanda le Cheik :

- Attachez-moi Daniel sur le dos.

Pendant la visite d'un asile psychiatrique, M. Dupont demande au directeur quel est le critère qui définit la guérison d'un patient.

- " Eh bien, dit le directeur, nous remplissons une baignoire et nous offrons une petite cuillère et une tasse à thé et nous demandons au patient de vider la baignoire. "

- " Je comprends, dit M. Dupont, une personne normale choisit la tasse, qui est plus grande. "

- " Non ! Répond le directeur. Une personne normale tire le bouchon de la baignoire